

52 organisations lancent un appel ultime à Philippe Couillard pour lui demander de faire volte-face sur l'exploitation des hydrocarbures

Montréal, le 10 août 2018 – Cinquante-deux groupes citoyens, organismes environnementaux et autres organisations de la société civile, notamment la Fondation Rivières, le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, la Coalition Eau secours et le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, ont diffusé aujourd'hui [une lettre ouverte](#) demandant au premier ministre Philippe Couillard de tourner le dos à l'exploitation des énergies fossiles « en jetant aux oubliettes la *Loi sur les hydrocarbures* et ses projets de règlements d'un autre siècle ». « *Nous espérons toujours que le gouvernement renoncera à adopter les règlements d'application de la Loi sur les hydrocarbures et à mettre cette loi en vigueur avant le déclenchement des élections, comme il a dit en avoir l'intention* », explique Gabriel Cliche de la Fondation Rivières.

Les signataires estiment que tout au long de son mandat, le gouvernement Couillard a mis tout son poids derrière le développement de la filière des énergies fossiles, « au mépris de la science, de ses engagements climatiques, de la paix sociale et du simple bon sens économique ». « *Il est encore temps de faire volte-face et nous espérons vivement que le premier ministre aura le courage de le faire car l'entrée en vigueur de la Loi sur les hydrocarbures consacrerait la suprématie des intérêts pétroliers et gaziers privés sur d'immenses pans du territoire québécois* », soutient Carole Dupuis du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ). Héritage des gouvernements successifs qui ont cédé à des initiés, derrière des portes closes et pour 10 cents l'hectare par an, des droits réels immobiliers sur les terres privées et publiques du Québec, les « claims » couvrent aujourd'hui presque entièrement la partie densément peuplée de la vallée du Saint-Laurent, entre l'extrême ouest de la Montérégie et Québec, ainsi que la quasi-totalité du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Selon les auteurs de la lettre, le gouvernement a multiplié les études et les consultations depuis 2014 afin de donner un vernis de rigueur démocratique, scientifique et réglementaire à une démarche dont la finalité était connue d'avance : enlever tous les obstacles possibles à l'établissement de cette industrie « délétère pour nos milieux de vie, pour les écosystèmes et pour le climat ». Dénonçant « quatre années de désinformation », ils soulignent que « la coupe de la méfiance déborde » depuis qu'il est confirmé que le gouvernement permettrait les forages dans presque tous les cours d'eau du Québec. Cette confirmation est arrivée le 3 août en après-midi, au moment où prenaient fin les 45 jours de consultation sur la deuxième mouture des projets de règlements, alors que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles avait à maintes reprises soutenu le contraire avec véhémence depuis leur publication en juin.

« En réalité, les études ont toujours porté uniquement sur la manière d'exploiter le pétrole et le gaz, jamais sur la pertinence de le faire, dénonce Carole Dupuis. Quant aux consultations, l'opposition presque unanime des acteurs sociaux qui y ont participé n'a jamais ébranlé la détermination du gouvernement à enfoncer les forages dans la gorge des Québécois. »

Les signataires soulignent également que selon les projets de règlements, seul le schiste, défini de manière très pointue, est mis à l'abri de la fracturation, sans qu'il soit possible de savoir quelles portions du territoire ou couches de roche des basses-terres du Saint-Laurent seraient hors limites pour les gazières. Ils déplorent que la fracturation soit autorisée dans les autres formations rocheuses comme les grès, les calcaires et les dolomies présents dans les basses-terres du Saint-Laurent, en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent. Ils notent finalement que l'acceptabilité sociale, « sans laquelle le premier ministre jure qu'aucun projet n'aura lieu », n'est nulle part mentionnée dans la *Loi sur les hydrocarbures* ou ses règlements.

« Livrer le sous-sol du Québec à des intérêts privés qui pilleraient notre territoire et nos plans d'eau, en ne nous laissant que des miettes pour réparer leurs dégâts, serait une erreur historique », martelle Martine Chatelain de la Coalition Eau Secours. Cette erreur serait selon elle encore plus coûteuse du fait que les titulaires de permis sont en grande majorité des compagnies étrangères, principalement albertaines, « qui nous revendraient notre propre gaz et pétrole au profit de leurs actionnaires, avant de plier bagage en nous léguant leurs puits abandonnés ».

« Le bilan est consternant : ce gouvernement a non seulement réduit ses ressources consacrées à la protection de l'environnement, voilà qu'il s'apprête à autoriser des forages jusque dans nos réserves fauniques et à l'orée, voire sous nos parcs nationaux. Le sens des responsabilités et le courage politique commandent pourtant l'inverse, soit de mettre en œuvre une véritable transition énergétique porteuse de justice sociale. Nous avons déjà tout ce qu'il faut au Québec pour réussir à terme cette transition, à l'exception d'un gouvernement guidé par le bien commun », conclut Christian Daigle, président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec.

- 30 -

Renseignements

Gabriel Cliche, Fondation Rivières

campagnes@fondationrivieres.org

514 272-2666 poste 23

Carole Dupuis, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec

carole.dupuis@rvhq.ca

438 884-8200

Martine Chatelain, Coalition Eau Secours

chatelain.m@hotmail.com

514 771-5529

Danie Blais, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)

Danie.Blais@sfpq.qc.ca

418 564-9964

Signataires de la lettre d'opinion

Agathe Désilets, Comité citoyens responsables Bécancour

Alain Marois, Fédération autonome de l'enseignement

Amélie Drainville, Comité vigilance hydrocarbures les îles

André Bélisle, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

Annabelle T. Palardy, Comité de citoyennes et citoyens pour la protection de l'environnement maskoutain

Anne-Marie Beauregard, Comité-citoyens Maricourt

Audrey Yank, Coalition vigilance oléoducs

Aurore Fauret, 350.org

Carole Dupuis, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec

Céline Lachapelle, Action environnement basses Laurentides

Chantale Gamache, Vigilance Hydrocarbure Saint-Marc sur Richelieu

Claude Perron Comité de vigilance gaz de schiste du Suroît

Christian Daigle, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

Denise Laprise, Montmagny en transition

Éric Ferland, Foire ÉCOSPHÈRE

France Lamonde, Association des Propriétaires Privés, Agricoles, (acéricoles) et Forestiers - Appaf

France Guimond, l'EAUbinière, Lotbinière

France Lemieux, Crivert de Valleyfield

Francine Salvas, Comité Réplique RVHQ

Gabriel Cliche, Fondation Rivières

Geneviève Richard, Fondation Coule pas chez nous

Germaine Roy, Coalition citoyenne Beauce-Etchemin

Gisèle Comtois, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC)

Guy Boudreau, Comité vigilance hydrocarbures de Lavaltrie

Hugues Bonenfant, Comité de vigilance de St-Valérien-de-Milton

Huguette Manseau, Comité environnement AREQ, Drummondville

Irène Dupuis, Comité vigilance hydrocarbures de la MRC de Lotbinière

Jean Falaise, Comité de citoyens de Durham-Sud

Jean-Claude Thibault, Comité conseil en environnement de Racine CCER

Jean Marcaurrelle, Comité vigilance Nicolet-Yamaska

Johanne Dion, Montréal pour tous

Joyce Renaud, Mobilisation Climat Trois-Rivières

Lise Houle, Comité gaz de schiste Verchères

Louis Casavant, Vigilance hydrocarbures Deschaillons

Louise Morand, Comité vigilance hydrocarbures de L'Assomption

Marc Ferland, Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie

Martin Poirier, NON à une marée noire dans le Saint-Laurent

Michel Côté, Transition Capitale-Nationale

Michelle Théroux, Drummondville

Marc St-Cyr, Comité vigilance hydrocarbures de Sainte-Christine

Marie-Eve Doré, APRiT du Québec - Saint-Louis-de-Blandford

Marie-Josée Renaud, Union paysanne

Martine Chatelain, Coalition Eau Secours

Odette Sarrazin, Comité vigilance hydrocarbures Brandon

Pascal Bergeron, Environnement Vert Plus

Pierre Foisy, Comité vigilance hydrocarbures des municipalités de la MRC de Maskinongé

Pierre Gagnon, Comité vigilance hydrocarbures Saint-Norbert

Réal Lalande, Action climat Outaouais

Serge Fortier - Comité vigilance citoyen Ste-Marie de Blandford

Serge Giard, Comité vigilance St-Hugues

Solange Gingras, CMBE

Thérèse Jean, Comité vigilance hydrocarbures de la MRC des Chenaux